



Avis - Fermeture des Bureaux

En raison de la fête du travail, les bureaux de l'Administration communale seront fermés ce jeudi 1er mai.



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	lundis 12, 26 mai
Déchets résiduels (moka)	lundis 12, 26 mai
Déchets organiques (vert)	lundis 5, 12, 19, 26 mai

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	lundi 26 mai	lundi 12 mai

Fermeture des recyparcs le jeudi 1er mai 2025



Permanence mensuelle du Collège communal

Vous souhaitez rencontrer vos élus afin de leur soumettre vos questions et vos propositions ?

La prochaine permanence se fera **le lundi 5 mai 2025**, de 18h00 à 19h00, dans la salle des mariages, à l'arrière de l'Administration communale.

Il vous est possible de prendre un rendez-vous de manière individuelle avec le membre du Collège de votre choix. Les coordonnées des membres du Collège sont accessibles sur www.seneffe.be dans l'onglet "Ma commune" > "Vie politique" > "Collège communal".



Aide au remplissage de votre déclaration d'impôts

Comme chaque année, le SPF Finances propose une aide pour remplir les déclarations des citoyens. Vous souhaitez faire remplir votre déclaration par un collaborateur du SPF Finances ? C'est possible uniquement sur rendez-vous. Téléphonnez au numéro indiqué sur l'enveloppe de déclaration (enveloppe brune) ou au 02/572.57.57. Attention : ne vous rendez pas dans les bureaux du SPF sans rendez-vous, il leur sera malheureusement impossible de vous aider.



Besoin d'une aide pour votre déclaration simplifiée en ligne ?

La conseillère numérique de Seneffe peut vous aider à rentrer votre déclaration simplifiée en ligne via MyMinfin. Les déclarations complexes ne sont pas prises en charge par le service.

Les permanences numériques ont lieu sur rendez-vous :

- Tous les lundis et vendredis de 09h30 à 12h au CPAS (Rue de Chèvremont, 1/1 à Arquennes) ;
- Tous les vendredis de 13h à 15h30 à la Bibliothèque de Seneffe (Place Penne d'Agenais, 8 à Seneffe).

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la conseillère numérique par téléphone au 0479/97.41.89 ou par courriel à l'adresse numerique@seneffe.be.



Campagne de stérilisation des chats errants

Conscient des désagréments pour la population et de la souffrance animale, le Collège communal de Seneffe a démarré, en 2013, un plan de stérilisation des chats errants.

Si vous avez des chats errants dans votre quartier, prenez contact avec le Service Environnement (064/52.17.20 ou via environnement@seneffe.be) afin de signaler leur présence et ce, même si vous êtes dans l'impossibilité de participer à leur capture.

Pour les chats domestiques, la stérilisation incombe, bien évidemment au propriétaire. Si votre animal n'est pas stérilisé et que financièrement vous ne pouvez y faire face pour cause de faibles revenus, adressez-vous directement à au CPAS qui après examen de la demande, les mettra en contact avec "Les Amis des Animaux". La Commune de Seneffe intervient financièrement afin de réduire très fortement les coûts de la stérilisation et de l'identification.



Invitation aux commémorations du 13 mai



COMMEMORATIONS de l'Armistice du 8 mai 1945, de la Bataille de la Rocq du 17 mai 1940 et du fait de guerre de la nuit du 24 au 25 août 1942 : bombardier Avro 683 Lancaster B1 de la Royal Air Force, 44e Escadrille abattu à Feluy.

L'Administration communale de Seneffe, vous donne rendez-vous **le mardi 13 mai 2025**

- 9h30 à Feluy, devant la plaque commémorative du fait de guerre du 24/25 août 1942 (rue de Crombize, 12).
- 10h00 à Feluy, Square du Centenaire (monument belge).
- 10h15 à Feluy, carrefour Grand-Rue, Rue des Combattants français (monument français).
- 11h00 à Arquennes, Place Albert 1er (monument français).
- 11h30 à Arquennes : Grange à la Dîme, Grand-Place d'Arquennes : DRINK offert par l'Administration communale de Seneffe.

Agenda



Fête nautique

Le 1 mai - Dès 10h - Port de Plaisance (Rue de la Marlette 19 à Seneffe)
Balades en bateau gratuites, démonstrations de petite voile, de chiens sauveteurs, de paddles et de bateaux miniatures, exposition de maquettes de bateaux, visite capitainerie, jeux surprises, bar et bbq. **Plus d'infos** : 0487/18.70.01 - 0473/28.80.28 - www.snef.be.

Bivouac Napoléonien

Organisé par le 2ème Rgt d'Artillerie qui sera présent présent à Ligny et Waterloo.

Samedi 3 mai

- Presbytère de Feluy de 10h à 13h : Ecole du soldat avec tirs au canon et aux fusils - Château de Feluy (face à l'école libre) de 14h30 à 16h : Ecole du soldat

Dimanche 4 mai

- Cour du Château de Feluy de 10h30 à 12h45 : Ecole du soldat avec tirs au canon et fusils.

Kermesse d'Arquennes

Du 2 au 4 mai - Centre d'Arquennes

Programme complet sur www.seneffe.be

Marche Sainte Aldegonde

Du 2 au 4 mai - Dans les rues de Feluy

Marche folklorique de l'entre Sambre et Meuse.

Programme complet sur www.seneffe.be

Marche ADEPS du Rotary

Dimanche 11 mai - 7h > 18h - Centre sportif d'Arquennes

4 circuits de 5, 10, 15 et 20 km

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda



Explorez Arquennes avec la chasse Totemus

Laissez-vous séduire par ce village plein de charme, entre ruelles pavées, vieilles pierres et paysages naturels le long du vieux canal Bruxelles-Charleroi. Alors, êtes-vous prêts à relever le défi ? La chasse commence maintenant !

Téléchargez l'application Totemus et partez à l'aventure en famille, entre amis ou en solo.



Rendez-vous sur www.totemus.com



Enquête/Annonce de projet

Service Urbanisme - 064/52.17.45

- Rue du Tir à l'Arc, 6 - 7181 Arquennes : construction d'une véranda à l'arrière de l'habitation - Annonce de projet du 25 avril 2025 au 12 mai 2025.
- Rue du Moulin, 32 - 7181 Familleureux - régularisation d'un pool house et d'une piscine dans le jardin - Enquête du 25 avril au 12 mai 2025.
- Chemin du Château de Buisseret, 87 - 7180 Seneffe : transformation et démolition/reconstruction d'une extension - Enquête publique du 28 avril 2025 au 13 mai 2025.
- Le Bourleau, 4 - 7181 Feluy - transformation d'une habitation unifamiliale par adjonction d'une extension au volume principal, transformation d'annexe et modification du relief du sol pour créer une terrasse - enquête du 30 avril au 16 mai 2025.

Plus d'infos : www.seneffe.be (pictogramme "Enquêtes publiques")



Petit pas pour le climat

Le transport aérien a une particularité majeure : environ **deux tiers de son impact climatique ne sont pas dus au CO₂**, mais à **d'autres phénomènes**, comme les **traînées** de condensation, les oxydes d'azote, la modification des échanges thermiques en altitude et la vapeur d'eau. Seul **un tiers** de cet impact provient **directement des émissions de CO₂**. Les **effets non liés au CO₂** restent encore **mal compris** et font l'objet de **recherches** et de **débats** scientifiques.

Pour mieux saisir ces enjeux, écoutez gratuitement le **podcast Déclit - Le Tournant** : Est-il possible de décarboner le secteur aérien ? Une exploration captivante des défis et des solutions pour un avenir plus durable.



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
«Commune de Seneffe»

Le Comité de Jumelage a le plaisir de vous confirmer que les festivités de 2025 se dérouleront à Penne d'Agenais du 12 au 16 juillet.

Les Seneffois qui désirent effectuer le voyage en car sont invités à s'inscrire auprès du Comité de jumelage. Les frais du voyage s'élèvent à 120 €/personne, départ le 12 juillet à 6 heures et retour le 16 juillet dans la matinée, le paiement sur le compte n°BE09 2710 2034 3457 du Comité de Jumelage de Seneffe faisant office d'inscription.

Une liste des hébergements, (hôtels, campings, gîtes, etc...) peut être obtenue auprès du secrétariat du Comité

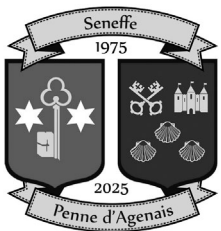
de jumelage ou du service des Fêtes.
Les réservations devront être réalisées par vos soins.

Tous les Seneffois qui souhaitent se rendre à Penne d'Agenais sont invités à s'inscrire en remplissant le bulletin d'inscription et en le renvoyant dûment complété et signé pour le 30 mai 2025 au plus tard (celui-ci est indispensable pour l'accueil sur place et la participation aux animations).

Le programme complet ainsi que le bulletin de participation sont disponibles sur le site internet communal : www.seneffe.be/jumelage.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service des Fêtes à l'adresse suivante : Place Penne d'Agenais, 12 à 7180 Seneffe ou par téléphone au 064/52.17.30 ou par courriel à l'adresse : fetes.jumelage@seneffe.be.

Le Comité de Jumelage,



Compte-rendu - Conseil communal du 22 avril 2025

Le Conseil a pris connaissance de l'approbation de la **première modification budgétaire de l'exercice 2025** par le Ministre des Pouvoirs Locaux.

Le Conseil a pris connaissance de l'arrêté du Collège du Conseil provincial du Hainaut du 19 décembre 2024 validant **l'élection des Conseillers de Police** pour la Commune de Seneffe.

Les membres du Conseil ont validé **la convention de communication des données entre la Commune de Seneffe et la Direction Générale Transport Routier et Sécurité Routière**.

La Commission de constat de dégâts aux cultures pour la législature 2024-2030 a été renouvelée. Monsieur Daniel DERIDEAU a été désigné en tant que membre effectif et Monsieur Claude LEFEVRE en tant que membre suppléant.

Plusieurs désignations ont eu lieu :

- Muriel DONNAY a été désignée pour représenter la Commune au sein de l'Assemblée générale de l'**ASBL « Pirouline Pause-cartable »** ;
- Emmanuel COGGHE, Thierry GAUROS et Amal SADELLAH ont été désignés pour représenter la Commune de Seneffe au sein de l'Assemblée générale de l'**ASBL « Maison de Jeunes le Câble »** ;
- Emmanuel COGGHE a été désigné pour représenter la Commune au sein de l'Assemblée générale de l'**ASBL AMO Cultures Jeunes ChaMaSe** ;
- Hubert CHAPELAIN (apparenté MR) et Madame Dominique JANSSENS (apparentée Les Engagés) ont été désignés pour représenter la Commune au sein de

l'ASBL « AIS Logicentre » ;

- Nicolas DUJARDIN, Céline MABILLE, Daniel BOURLARD, Andrée AERNOUD, Sophie PECRIAUX, et Pascal CLERINCX ont été désignés pour représenter la Commune au sein de **l'Agence Locale pour l'Emploi de Seneffe** ;
- Joséphine NTINU MATONDO, Sarah LESSEIGNE, Dominique JANSSENS et Amal SADELLAH ont été désignées pour représenter la Commune au sein de **la Commission consultative « Commune Hospitalière »**.
- Enfin, Dominique JANSSENS a été désignée pour siéger au sein de l'Organe d'Administration de de **l'Intercommunale IMIO**.

Le Conseil communal a pris connaissance du **rapport d'activités et des comptes et bilan de l'année 2023 de l'ASBL « Pirouline Pause-cartable »**.

Les membres du Conseil ont approuvé **le coût-vérité 2025 à 100%**. Le coût-vérité, c'est le rapport entre les recettes perçues (taxe déchets + sacs payants) et les coûts réels de la gestion des déchets (recyparc + collecte + traitement). La Région Wallonne impose que ce ratio soit compris entre 100 % et 110 %. En 2025, notre commune est à 100 % : cela signifie que chaque euro dépensé est équilibré par un euro de recette.

Le règlement taxe 2025 relatif au ramassage des déchets a été validé par le Conseil.

Les membres du Conseil ont approuvé les comptes 2024 de trois Fabriques d'église :

- La Fabrique d'église Sainte Vierge à Arquennes ;**
- La Fabrique d'église Saint Martin à Petit-Roeulx-lez-**

Nivelles ;

- La Fabrique d'église Notre Dame du Sacré-Cœur à Bois des Nauwes.**

Trois cahiers spéciaux des charges ont été approuvés par le Conseil. Ils concernent :

- Le marché conjoint d'achat de petit matériel informatique.** Le montant estimé s'élève à 53.240,00 € TVAC pour une durée de quatre ans ;
- La consultance pour l'élaboration d'une stratégie immobilière autour de la Maison communale.** Le montant estimé s'élève à 64.000,00 € TVAC ;
- L'achat d'une balayeuse.** Le montant estimé s'élève à 400.000,00 € TVAC.

Le Conseil a émis un avis favorable sur deux projets d'arrêté ministériel, il s'agit de :

- Réguler la circulation par une signalisation lumineuse tricolore à l'Avenue Reine Astrid**, au carrefour avec la Rue Lintermans ;
- Réguler la circulation par une signalisation lumineuse tricolore à la Chaussée de Mons**, au carrefour avec la Rue Ernest Solvay.

Enfin, une motion de solidarité à l'égard des travailleurs du Cora a été proposée au vote par le groupe PS. **Le Conseil a adopté la motion pour marquer son soutien aux travailleurs.**

Le Conseil communal du 22 avril 2025 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.